

ELECTROMECANICIEN (H/F)

DÉFINITION

Nous recherchons pour notre Siège social, basé à ST ANDRE LEZ LILLE un ou une Technicien d'exploitation de stations de pompage en CDI à temps complet.

L'Electromécanicien assure la gestion courante de l'exploitation dans le domaine des stations de pompage.

Il assure le respect des plannings, de la qualité attendue et de nos certifications (ISO 9001 et ISO 14001).

Il surveille le fonctionnement des équipements dans le cadre des normes, méthodes d'exploitation et de sécurité principalement dans le cadre de contrats d'entretien et de maintenance d'ouvrages, installés ou non par l'entreprise. Il travaille sous la responsabilité d'un Conducteur de travaux.

Ses fonctions l'amènent à assurer les prestations de service à l'échelle du territoire de la MEL (Métropole Européenne de Lille).

Ses fonctions l'amènent à effectuer de l'astreinte (service 24H/24).

REMUNERATION : à partir de 1992 € bruts et suivant expérience

Poste à pourvoir dès-que-possible

PROFIL

Emploi accessible avec un diplôme de niveau BEP, CAP, BAC PRO, BAC, DUT – le BTS GEMEAU serait un plus. Autonomie Permis B nécessaire Connaissances requises : automatisme, électricité, maintenance d'équipements, normes, règles de sécurité Maîtrise de l'informatique souhaitable

MISSIONS

- Réalise les interventions suivant un planning leur suivi (entretiens, astreintes, dépannages)
- Gère les incidents (diagnostics, interventions, alertes)
- Suit ses dossiers techniquement et administrativement
- Rend compte à son supérieur de son activité quotidienne

COMPÉTENCES

- Compétences techniques en électricité et électromécanique
- Adaptation aux nouvelles technologies
- Respect des procédures

EXIGENCES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, QUALITÉ, ENVIRONNEMENT

Respecter les règles enseignées lors de l'accueil/formation et par la suite concernant :

- la prévention/sécurité (port des EPI, balisage chantier...);
- la qualité (respecter les référentiels de qualité, identification des non-conformités...);
- l'environnement (tri des déchets, remise des bons de pesées, etc...).